



Déclaration préalable de la FSU

CSA-SD du 14 octobre 2025

M. le Directeur académique des services de l'Éducation nationale,

Mesdames et messieurs les membres du CSA-SD,

Nous sommes réuni.e.s aujourd'hui afin de réaliser un bilan de la rentrée 2025 pour les premier et second degrés, bilan que vous annoncez en CDEN comme « serein » ! Le terrain l'affirme, cette rentrée n'est absolument pas sereine. Deux enseignants ont été agressés, des signalements RSST ont été faits, une direction de SEGPA a mis un mois à être trouvée... Ce ne sont là que quelques exemples alors qu'en parallèle des établissements comme les lycées Fourier/Saint Germain, Janot/Curie ou les collèges Camus ou Debussy (à qui on demande d'être « au cœur de la classe ») perdent des moyens d'assistance éducative. Et ce 14 octobre est aussi un jour de grève pour les personnels des lycées professionnels contre la baisse des volumes horaires disciplinaires et les parcours en Y qui a généré un fort absentéisme.

Aussi, la rentrée sociale s'est faite sous le signe de la colère, colère de l'ensemble du monde du travail à l'encontre d'un capitalisme néolibéral qui produit toujours plus d'inégalités dans les rapports sociaux. Cette colère s'est exprimée massivement par des manifestations partout en France les 10 et 18 septembre, ainsi que le 2 octobre. Dans les cortèges, les enseignant.es étaient nombreu.ses. contre des propositions budgétaires insupportables, tant elles s'opposent à toute forme de justice fiscale, sociale et environnementale, et ce, dans un contexte d'explosion de la pauvreté en France.

La politique gouvernementale ne fait pas de l'école une priorité, alors que le manque de personnels dans tous les métiers (professeur.es, AED, AESH, médecins scolaires, infirmier.es, psychologues...) et le déficit d'attractivité se font criants.

Nous l'avons déjà défendu en CDEN, il faut investir pour l'école et pour la réussite de tous nos élèves. Nous le redisons ici, le recul démographique devrait permettre de suivre une autre voie, celle prioritaire de s'attaquer aux inégalités scolaires. Au lieu de cela, la rationalisation des moyens engagée depuis de nombreuses années se poursuit, avec une administration qui considère comme acceptable des effectifs de 30 élèves et plus par division au collège, dans le premier degré, des classes de plus en plus chargées dans les REP avec des inclusions parfois lourdes et des enfants ayant des difficultés parfois cumulées : difficultés sociales, difficultés langagières, difficultés intrafamiliales... Ces situations maltraitent les élèves et les personnels ! Prenons l'exemple du Sénonais et des 48 élèves de Sixième supplémentaires, dont 23 pour le seul collège de Paron, sans moyens suffisants et avec pour seule réponse de la part du rectorat et de la Dsden à une demande

de moyens supplémentaires, une « petite rallonge » de 6h. Quel mépris pour ces élèves et ces personnels ! Il en est de même du collège Denfert-Rochereau qui doit accueillir 10 élèves supplémentaires et attend toujours une réponse à sa demande d'audience.

Dans l'académie de Dijon, le rectorat nous propose des pseudo innovations. Après l'opération « devenir prof de français en 20 minutes », voici un nouveau projet : « au cœur de la classe ». Derrière les mots pompeux et creux se cache une opération de travail gratuit pour la plupart des personnels et de réunions inutiles et chronophages. En quoi consiste ce bricolage ? Faire croire qu'en réunissant les corps d'inspection et des personnels des écoles et de 8 collèges sélectionnés, sur un temps de pause méridienne, ou un mercredi après-midi, des idées vont miraculeusement ressortir pour faire progresser des élèves en difficulté. Mais le tour de magie nommé « fabrique de solutions » va plus loin puisqu'évidemment aucun moyen supplémentaire n'est donné et aucune remise en cause des effectifs par classe n'apparaît. Bien au contraire, on nous parle de « cogni-classe » ou de « classe flexible ». Et que dire des « heures blanches » à mettre en place dans les emplois du temps des enseignants. Est-ce cela faire réussir les élèves ? Faut-il encore rappeler dans une instance comme celle-ci que les enseignants travaillent aussi quand ils ne sont pas en face à face élèves. Ce n'est pas sérieux et cela nous met en colère. Le cœur de la classe, nous le connaissons, nous y sommes chaque jour avec les AESH et les personnels de vie scolaire. Nous sommes au cœur des classes à 30 élèves, nous voyons bien comme cela est maltraitant pour les personnels comme pour les élèves. Notre école mérite plus et mieux ! Faites confiance au personnel sur le terrain et donnez-leur les moyens de faire progresser les élèves.

Les documents fournis en amont de ce CSAD nous informent ainsi que nous l'avions réclamé des effectifs des établissements du privé. Cependant, sans ceux des années précédentes et le nombre de classes ou de divisions, impossible d'analyser une évolution ou de comparer avec l'enseignement public. Notons simplement qu'en allant chercher les IPS le constat est sans appel : sur la même zone géographique, entre l'IPS des Champs-Plaisants à 85,2 et celui de Saint-Étienne à 119, la différence est énorme ! Un fonctionnement qui va à l'encontre du vivre ensemble et de la justice sociale réclamée par l'ensemble de la population. Non l'enseignement privé n'est pas une offre supplémentaire d'enseignement mais un véritablement instrument de ségrégation scolaire.

Dans le premier degré, les documents n'indiquent pas non plus le manque cruel de psychologues scolaires, d'enseignants spécialisés, dans des temps où les difficultés scolaires notamment liés à une inclusion sans moyens rendent les conditions de travail plus que compliquées pour les enseignant.es et les AESH.

La FSU exige une rupture claire avec les politiques économiques, sociales et environnementales menées actuellement. La rupture réclamée doit bien entendu s'appliquer à la politique éducative de ce pays qui n'a fait que renforcer les inégalités depuis des années.